RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-108788

Département(s) de publication : **34**
Annonce n° **26-108788**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Marseillan

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Prestations de surveillance des plages sur la commune de Marseillan pour les saisons 2027 à 2030

Description : Les prestations sont réglées par des prix unitaires. La présente consultation concerne des prestations de service relatives à la surveillance des plages de la commune de Marseillan. Le cocontractant est chargé de l'organisation générale de la surveillance des zones de baignades surveillées prévues sur le plan de balisage annuel, de l'analyse des besoins et des tâches à effectuer pour la mise en oeuvre de cinq postes de secours et un poste déporté sous la coordination d'un chef de secteur ou de son suppléant et du contrôle du dispositif en cours de saison

Identifiant de la procédure : 75e3b7a3-1fe0-4d0d-a5a8-e6682c5ac658

Identifiant interne : 26MAR012_IA

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79714000 Services de surveillance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79714000 Services de surveillance

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Jugement Des Offres (le cas échéant) : Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Demandes De Renseignements : les demandes de renseignements doivent parvenir, par écrit, 10 jours calendaires avant la date limite de remise des plis, via le Profil D'Acheteur, et selon les modalités définies au règlement de la consultation. Une réponse écrite sera adressée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des plis. Le gestionnaire marchés publics de la consultation est Isabelle Avena (04.67.46.47.64)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0000

Titre : Prestations de surveillance des plages sur la commune de Marseillan pour les saisons 2027 à 2030

Description : Les prestations sont réglées par des prix unitaires. La présente consultation concerne des prestations de service relatives à la surveillance des plages de la commune de Marseillan. Le cocontractant est chargé de l'organisation générale de la surveillance des zones de baignades surveillées prévues sur le plan de balisage annuel, de l'analyse des besoins et des tâches à effectuer pour la mise en oeuvre de cinq postes de secours et un poste déporté sous la coordination d'un chef de secteur ou de son suppléant et du contrôle du dispositif en cours de saison

Identifiant interne : S-PA-1900405

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79714000 Services de surveillance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79714000 Services de surveillance

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Plages de Marseillan

Ville : Marseillan plage

Code postal : 34340

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/04/2027

Durée : 48 **Mois**

5.1.6 **Informations générales**

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Compte tenu de la durée ferme de 4 ans du présent contrat, la prochaine remise en concurrence devrait intervenir courant 2ième semestre 2030

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1900405

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1900405

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/12/2026 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges. Le contrat sera financé sur les ressources propres de la collectivité. Les modalités de paiement sont régies au L.2392-10, R.2392-10 à R.2392-13 CCP et soumises au CCAG applicable au contrat

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 80048706-B3E7-B805-7FE72C0AD9D4CE8D

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Marseillan

Numéro d'enregistrement : 64218

Adresse postale : Sète agglopôle méditerranée Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Ville : Frontignan

Code postal : 34110

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Directeur le

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467464741

Adresse internet : http://www.ville-marseillan.fr

Profil de l'acheteur : http://www.agglopole.fr/

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 80048764-0DFC-6242-A0D54D8B4444D901

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 366865c3-c1d0-4859-b95f-41666d58ebb9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/11/2026 à 12:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/11/2026